



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-99632>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-99632**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Menton

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien du patrimoine arboré (5 lots)

Description : Entretien du patrimoine arboré (5 lots)

Identifiant de la procédure : e10e6370-5003-4957-8c73-0b590a818beb

Identifiant interne : ESPV224

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77341000 Élagage des arbres

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : MENTON

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 :Traitements phytosanitaires des Arbres

Description : Traitements phytosanitaires des Arbres

Identifiant interne : ESPV224

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77300000 Services horticoles

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Seuil minimum HT : 15 000 euros\Seuil maximum HT : 160 000 euros Durée 1 an reconductible 3 fois un an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Celle fixée à l'article 7.2 du règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux adressé pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée\n-référé précontractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique - (article L551-1 du code de justice administrative).\n-référé contractuel (articles L551-13s et R 551-7 CJA) dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, en l'absence de publication d'un tel avis, dans les 6 mois à

compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.\n-recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative)\n-recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la parution dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché. Le recours pour excès de pouvoir contre les actes préalables détachables du contrat n'est plus ouvert aux candidats évincés à compter de la conclusion (notification) du contrat (arrêt du conseil d'état du 16-07-07 - n°291545) \n

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui signe le marché : LAMBERT ET BONFILS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : Elagage, abattage et dessouchage des Arbres

Description : Elagage, abattage et dessouchage des Arbres

Identifiant interne : ESPV224

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77300000 Services horticoles

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Seuil minimum : 50 000 € HT - Seuil maximum : 300 000 € HT
Durée: un an reconductible trois fois an expréseement.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Celle fixée à l'article 7.2 du règlement de la consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux adressé pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée\n-référé précontractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique - (article L551-1 du code de justice administrative).\n-référé contractuel (articles L551-13s et R 551-7 CJA) dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, en l'absence de publication d'un tel avis, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.\n-recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative)\n-recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la parution dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché. Le recours pour excès de pouvoir contre les actes préalables détachables du contrat n'est plus ouvert aux candidats évincés à compter de la conclusion (notification) du contrat (arrêt du conseil d'état du 16-07-07 - n°291545) \n

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui signe le marché : TS ELAGAGE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : LOT 4 : Traitements phytosanitaires des Palmiers

Description : Traitements phytosanitaires des Palmiers

Identifiant interne : ESPV224

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77300000 Services horticoles

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Seuil minimum : 40 000 € HT - Seuil maximum : 160 000 € HT
Durée: un an renouvelable 3 fois explicitement

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Celle fixée à l'article 7.2 du règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : recours gracieux adressé pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée -référé précontractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique - (article L551-1 du code de justice administrative).\ référé contractuel

(articles L551-13s et R 551-7 CJA) dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, en l'absence de publication d'un tel avis, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. \ recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative) \ recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la parution dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché. Le recours pour excès de pouvoir contre les actes préalables détachables du contrat n'est plus ouvert aux candidats évincés à compter de la conclusion (notification) du contrat (arrêt du conseil d'état du 16-07-07 - n°291545) \n

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui signe le marché : LAMBERT ET BONFILS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : LOT 5 : Taille des Agrumes, plantation, transplantation, abattage etc.

Description : Taille des Agrumes, plantation, transplantation, abattage etc.

Identifiant interne : ESPV224

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77300000 Services horticoles

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Seuil minimum : 15 000€ HT - Seuil maximum : 120 000 € HT Une durée d'un an renouvelable 3 fois un an expressément

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Celle fixée à l'article 7.2 du règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : recours gracieux adressé pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée -référé précontractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique - (article L551-1 du code de justice administrative).\ référé contractuel (articles L551-13s et R 551-7 CJA) dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, en l'absence de publication d'un tel avis, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.\ recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative)\ recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la parution dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché. Le recours pour excès de pouvoir contre les actes préalables détachables du contrat n'est plus ouvert aux candidats évincés à compter de la conclusion (notification) du contrat (arrêt du conseil d'état du 16-07-07 - n°291545) \n

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui signe le marché : TS ELAGAGE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : LOT 2 : Elagage, abattage, assainissement et dessouchage des Palmiers

Description : Elagage, abattage, assainissement et dessouchage des Palmiers

Identifiant interne : ESPV224-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77300000 Services horticoles

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Seuil minimum : 50 000 € HT - Seuil maximum : 230 000 € HT Durée un an reconductible expressément 3 fois 1an

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Celle fixée à l'article 7.2 du règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux adressé pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision

attaquée\n-référé précontractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique - (article L551-1 du code de justice administrative).\n-référé contractuel (articles L551-13s et R 551-7 CJA) dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, en l'absence de publication d'un tel avis, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.\n-recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (article R.421-1 du code de justice administrative)\n-recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la parution dans le présent support de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché. Le recours pour excès de pouvoir contre les actes préalables détachables du contrat n'est plus ouvert aux candidats évincés à compter de la conclusion (notification) du contrat (arrêt du conseil d'état du 16-07-07 - n°291545) \n

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Organisation qui signe le marché : SAS France Elagage

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 3,880,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 920,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 640,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 640,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 480,000 Euro

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice \Service du Greffe,

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Département : Alpes maritimes

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039, F

Ville : Nice cedex 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : <http://Nice.tribunaladministratif.fr>

Adresse électronique : Greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 048997860

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Menton

Numéro d'enregistrement : 21060083900018

Adresse postale : 17 rue de la république

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Service de la Commande Publique

Adresse électronique : compub@ville-menton.fr

Téléphone : +33 0492105069

Rôles de cette organisation :

Acheteur

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TS ELAGAGE

Numéro d'enregistrement : 41500785500034

Ville : La Colle sur Loup

Code postal : 06480

Pays : France

Adresse électronique : tselagage@outlook.com

Téléphone : +33 0761764609

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SAS France Elagage

Numéro d'enregistrement : 90912311900010

Ville : DRAP Cedex

Code postal : 06340

Pays : France

Adresse électronique : france.elagage@orange.fr

Téléphone : +33 0612588542

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LAMBERT ET BONFILS

Numéro d'enregistrement : 51910875700013

Ville : Grasse

Code postal : 06130

Pays : France

Adresse électronique : maxime@lambertetbonfils.fr

Téléphone : +33 0483264097

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 31143d26-d886-4bd0-aa36-64b3761aec2b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/09/2024 à 10:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2024